



Comité régional ULM d'Ile-de-France

CONVOCATION **le 03 mars 2019**

à l'Assemblée Générale annuelle du Comité ULM d'Ile-de-France, qui se tiendra
au musée de l'Air et de l'Espace du Bourget à partir de 10h (accueil dès 9h30)
Amphithéâtre Caquot - Musée de l'Air et de l'Espace,
3, esplanade de l'Air et de l'Espace, 93352 Dugny, France / Plan d'accès des lieux 

- Tous les présidents de Clubs ULM (association loi 1901) affiliés à la FFPLUM en 2018, ou leurs représentants dûment mandatés par écrit**, ainsi que les représentants des Organismes à But Lucratif affiliés à la FFPLUM sont invités à cette Assemblée Générale, ainsi que tous les membres licenciés.

- Il est important que vous soyez présent (ou représenté par un membre de votre structure) pour participer aux débats, décisions, votes, et pour ensuite relayer les informations au sein de votre structure.

*** votre représentant mandaté, devra alors être en possession du "Bon pour pouvoir" dûment rempli (voir PJ).*

- Conformément à l'article 5 des statuts : l'Assemblée Générale se compose des représentants des groupements sportifs (association loi 1901) affiliés à la Fédération, ainsi que les représentants des Organismes à But Lucratif assurant la formation des pilotes et affiliés à la Fédération. Ne peuvent voter que les présidents de clubs affiliés et d'Organismes à But Lucratif affiliés en exercice. Ils disposent d'un nombre de voix déterminé en fonction du nombre du nombre de licences délivrées en 2017, selon le barème suivant :

- 1 voix pour 2 licenciés,
- 2 voix de 3 à 10 licenciés,
- 3 voix de 11 à 30 licenciés,
- 4 voix de 31 à 80 licenciés
- et 5 voix au-delà

- S'il ne vous était pas possible de vous libérer à cette date, ni même d'envoyer un représentant de votre structure, vous pouvez mandater un adhérent d'une autre structure affiliée.

- Au cours de cette Assemblée Générale, 1 poste est à pourvoir en remplacement de membre démissionnaire du bureau.
Veuillez faire parvenir vos candidatures au plus tard 1 semaine avant

Ordre du jour du 03 mars 2019

9 h30 : Accueil - petit déjeuner

10 h : Assemblée Générale

- Présentation du Rapport moral
- Approbation du Rapport financier
- Quitus de la gestion
- Élection des membres

11h 30 : Actualités et dossiers

- Réglementation
- Sécurité des vols
- Divers

12h30 : Trophées 2019

13 h : Déjeuner

S'inscrire 

Pour participer à l'AG du 03 mars, veuillez cliquer sur ce bouton rouge pour accéder au formulaire d'inscriptions



Télécharger

**Pour télécharger le bon à pouvoir
Cliquez sur le bouton bleu**



RAPPEL

L'Assemblée Générale de la FFPLUM se tiendra le Samedi 24 mars 2019

à 9h00 précises (accueil à partir de 8h00). Amphithéâtre de la Direction Générale de l'Aviation Civile. 50, rue Henry Farman 75015 PARIS (Métro ligne 8 Balard).